

PATRIMOINE

Au cœur des archives de Montier-en-Der

Les communes sont souvent submergées d'archives qu'elles soient historiques ou administratives. Comment les trier, les classer, les conserver? C'est tout l'objet de l'intervention de Claire Di Germanio, archiviste itinérante recrutée par le Centre de gestion de la Haute-Marne, que nous avons rencontrée à Montier-en-Der.



Claire Di Germanio est archiviste itinérante recrutée par le Centre de gestion de la Haute-Marne.

Les Archives départementales contrôlent

Archives départementales ont un regard sur toutes les communes du département. Notamment celles des communes. Alain Morgat explique que le service qu'il dirige effectue de 25 à 30 contrôles par an. Les Archives se soucient de la bonne conservation des archives historiques et s'en assurent via ces contrôles. Lorsque la commune compte moins de 2 000 habitants, il lui est fortement conseillé de verser ses archives historiques aux Archives départementales. Au-dessus de 2 000 habitants, « elle est légitime à les conserver », explique Alain Morgat. Sauf si les conditions de conservation ne sont pas bonnes. Auquel cas, les Archives départementales peuvent obliger la commune à les déposer.



Claire Di Germanio a commencé par un gros « morceau ». L'une de ses premières missions, depuis qu'elle est recrutée par le Centre de gestion de la Haute-Marne, l'a conduite dans l'antre des archives de la commune de Montier-en-Der. Alain Morgat, le directeur des Archives départementales de la Haute-Marne, était aussi présent mardi dernier, en mairie de Montier. Il a focalisé son attention sur les archives historiques que détient la commune. Il confirmait ce que beaucoup savent en mairie : « Il y a des choses très intéressantes ici, mais il y a beaucoup de choses. » Passionné par l'histoire locale et le patrimoine, Allain Ottenwaelder, premier adjoint, souriait : « Il y a des trésors ici ». Le riche passé de Montier-en-Der avec notamment l'abbatiale et les haras, mais aussi des dons et autres legs ont alimenté des archives déjà très denses au fil des années. Claire Di Germanio a inspecté chaque lieu de conservation des archives, chaque pièce contenant des registres et autres cartons. « Je suis ici pour faire un diagnostic d'intervention », résumait la jeune archiviste itinérante. Comment trier les archives (entre celles que l'on peut détruire et celles qu'il faut absolument garder), com-



Objectif de la mission : établir un diagnostic d'intervention.

ment les classer et les ranger mais aussi comment les conserver de manière optimale? C'est à toutes ces questions que le diagnostic d'intervention de Claire Di Germanio va répondre.

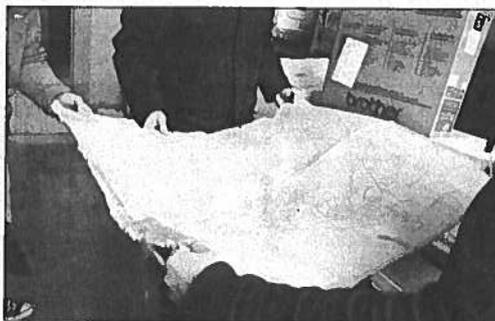
Établir un devis précis

« Ensuite, je formule à la commune des propositions d'intervention en quantifiant notamment le temps de travail », ajoute l'archiviste. A Montier-en-Der,

le travail s'annonce d'ampleur. « Je pense qu'il y en a pour plusieurs semaines de travail », estime Claire Di Germanio qui établira un devis précis. « Moi, je suis partisan que l'on remette toutes ces archives en ordre. Je pousserai dans ce sens », laissait entendre le premier adjoint. Ce que peut proposer en la matière le Centre de gestion de la Haute-Marne, c'est une intervention directe mais aussi du temps de formation

pour les secrétaires de mairie. Deux d'entre elles, en poste à Montier-en-Der, Catherine Cilla et Sarah Galliet, ont conduit Claire Di Germanio au cœur des archives communales. C'est un nouveau service que propose le Centre de gestion de la Haute-Marne car le besoin des communes est bien réel. L'après-midi, l'archiviste itinérante se rendait à Dommartin-le-Franc.

Céline Clément



A Montier-en-Der, du point de vue des archives, il y a des trésors.



Les communes regorgent d'archives qu'elles soient administratives ou historiques.

Ça fait débat au JHM?

d'hui, retrouvons la contribution de René, retraité, domicilié à Montier-en-Der. L'arrivée de Macron a été élue grâce à la peur et à l'exaspération du peuple.

René ne voulait pas laisser place libre à l'extrême droite. L'objectif : les Français étaient saturés des faux agissements, de la gauche incompétente et d'une droite dont le but était la destruction de ses propres intérêts et la peur du Syndical. Macron a failli dans sa façon de gouverner : il voulait « changer », a continué la même voie, il voulait se servir du peuple pour arriver à ses fins, mais sa méthode nous a trahis.

Le président comment faire ?
1. Le premier but devait être de faire des économies au niveau de l'Etat. Le deuxième : responsabiliser le peuple en lui laissant le choix de l'achat. Le troisième : ne pas trahir les retraités. Le quatrième : revoir les règles de l'imposition. Le cinquième : arrêter de mentir les petits... Revoir chez les gros ! Le sixième : quand les objectifs seront atteints, on parlera de transition écologique et de nouvelles ressources.

Les propositions :
1. Réviser sur le train de vie de l'Etat, arrêter de se comporter comme des royaumes... Les seigneurs et les vassaux tous puissants, nous Louis XIV !
2. Miser sur le « mille feuilles » qui nous ruine : grande région,

nouveaux départements, grandes agglomérations, trop de conseillers départementaux, trop de vice-présidents, des salaires trop élevés chez ces gens là, trop de réunions inutiles, trop de loi NOTRE, trop de personnes dont le salaire et les retraites sont dorés ! Sénateurs, ministres, grands fonctionnaires... Combien pour gouverner dignement ce pays ? Et à quel niveau de salaire ? Arrêter d'engraisser les anciens chefs d'Etat et leur suite !

• Responsabiliser : revoir le TVA, museler la grande distribution, arrêter de construire des grandes surfaces, développer les magasins de proximité ! Activer les demandes de construction. Penser aux maisons de retraite ou aux maisons type « Marpa ».

• Ne pas trahir : les retraités ont gagné leur obole à la sueur de leur front, pas question de toucher à leur dû. C'est ignoble de vouloir faire payer ceux qui ont bâti une famille et qui continuent à l'aider ! De toute façon chacun reçoit ce qu'il a donné, donc pas de jalousie à avoir !

Faire payer ceux qui peuvent le plus, faire moins payer ceux qui investissent : dans ces cas il faut contrôler que cela se fasse !

• Imposition : revoir le quotient familial, revoir le revenu fiscal, arrêter les retraites dorées, ne plus donner sans compter à ceux qui ne méritent pas ! Revoir le système syndical en France.

• Ecologie : donner du temps aux gens afin qu'ils puissent entrer progressivement dans l'aire écologique. Alder et accompagner.
• Chômage et aides : le salaire est « la mesure » de ce que vous donnez

à votre entreprise, car pas de travail fourni, pas de salaire à espérer ! Donc pas de raison à ce qu'on distribue l'argent public sans compensation ! Il faut donner avant de recevoir : il faut faire des travaux d'intérêt général avant d'avoir son obole.»

Alors que s'est ouvert le grand débat national, le Journal de la Haute-Marne invite chacun d'entre vous à s'exprimer sur sa vie quotidienne dans le département. Parlez-nous de vos difficultés (emploi, santé, logement, mobilité etc.) mais aussi de vos espoirs, attentes et propositions pour améliorer la vie dans notre département. N'hésitez pas non plus à vous exprimer si vous pensez qu'il fait bon vivre en Haute-Marne ! Les « doléances » et commentaires ainsi formulés pourront être publiés dans nos colonnes.

Tous à vos plumes !
Merci d'indiquer votre identité*, votre lieu de résidence, si vous êtes actif ou retraité.

Envoyez vos contributions sur jhmdebat@gmail.com ou par courrier :

Le Journal de la Haute-Marne Rédaction départementale ; 14 rue du Patronage Laïque 52 902 Chaumont Cedex 9.

* Donnez-nous votre identité mais si vous le souhaitez, en cas de parution, seul votre prénom peut apparaître.